

MAIRIE DE LE SOULIE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

Présents : BAILLY P. BATAILLEY A. BELLAY D. CROS M- J. MALIZARD B. NUEZ M. ROUANET B. VAILHE Ch.

Absents Excusés : RAISSAC J. donne procuration à BAILLY P.

Secrétaire de Séance : BELLAY D.

1) Approbation du conseil municipal en date du 26 février 2024
Vote : 9 pour ;

2) Comptes de gestion 2023
Les comptes sont conformes à la trésorerie
Vote : 9 pour ;

3) et 4) Comptes administratifs et affectations des résultats 2023
a) Compte administratif eau et assainissement
Résultats cumulés au 31/12/2023 (avec reprise des résultats antérieurs)

- Fonctionnement : 13 148.44 €
- Investissement : 12 365.60 €

Vote : 8 pour ;

Affectation des résultats

Sera repris en 2024

- Excédent d'investissement reporté 001 : 12 365.60 €
- Excédent de fonctionnement reporté 002 : 13 148.44 €

Vote : 9 pour ;

b) Compte administratif principal
Résultats cumulés au 31/12/2023 (avec reprise des résultats antérieurs)

- Fonctionnement : 568 845.26 €
- Investissement : - 57 918.69 €

Vote : 8 pour ;

Affectation des résultats

Sera repris en 2024

- Déficit d'investissement reporté 001 : 57 918.69 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé 1068 : 57 918.69 €
- Excédent de fonctionnement reporté 002 : 510 926.57 €

Vote : 9 pour ;

5) Vote des taxes locales 2024
Taxe foncière bâtie : 31.50 % (pas d'augmentation)
Taxe foncière non bâtie : 39.36 % (pas d'augmentation)
Taxe d'habitation (résidence secondaire) : 9.50 % (petite augmentation)
Vote : 9 pour ;

6) Attribution des subventions 2024 aux associations

Sapeurs Pompiers	:	300 €
Le Solher	:	1 000 €
La Solarienne	:	500 €
La Chasse du Jounié	:	200 €
Anciens Combattants	:	180 €

Le Souvenir Français	:	180 €
Maryse	:	150 €
Fédération de pêche	:	200 €
Le Patrimoine	:	500 €
Bleuets de France	:	50 €
Institut Pasteur	:	100 €
Le comité Solarien	:	1 000 €
<u>Vote</u> : 9 pour ;		

7) Vote des budgets 2024

a) Budget eau et assainissement

Fonctionnement :

Dépenses : 68 769.44 €

Recettes : 68 769.44 €

Vote : 9 pour

Investissement :

Dépenses : 1 049 727.60 €

Recettes : 1 049 727.60 €

b) Budget principal

Fonctionnement :

Dépenses : 813 414.57 €

Recettes : 813 414.57 €

Vote : 9 pour

Investissement :

Dépenses : 343 188.69 €

Recettes : 343 188.69 €

8) Modification de la délibération concernant la demande d'aide financière à la DETR sur les travaux prescrits dans la phase 1 du schéma directeur en eau potable
Changement des montants des travaux.

Vote : 9 pour

9) Echange de parcelles sur Caudezaures entre la commune et messieurs GLEIZES / monsieur BARTHEZ Michel ;
A revoir

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 10 avril 2024.
à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 10 avril 2024
Le Maire Pierre BAILLY

